



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
État de Vaud

EMPLOI ET MARCHÉ DU TRAVAIL

**Le Canton adapte constamment ses mesures pour  
renforcer l'employabilité des personnes en  
recherche d'un emploi**

**La Direction générale de l'emploi et du marché du travail (DGEM) adapte son catalogue de mesures aux mutations observées sur le terrain auprès des entreprises. L'offre vaudoise vise à renforcer durablement l'employabilité des personnes en recherche d'emploi tout en répondant à l'évolution des compétences recherchées par les employeurs.**

« *Le marché du travail traverse aujourd'hui des transformations profondes et durables, alors que le taux de chômage reste élevé. Notre responsabilité est d'accompagner ces changements au plus près des réalités des personnes en recherche d'emploi et des entreprises, afin de préserver durablement l'employabilité des individus* », souligne Isabelle Moret, cheffe du Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine.

Le ralentissement économique international, la numérisation, l'automatisation ou encore le développement de l'intelligence artificielle participent à cette transformation. Certains secteurs, tels que les services administratifs, le commerce de détail ou de nombreuses branches industrielles tournées vers l'exportation, restent particulièrement exposés à ces évolutions. Ces changements concernent également des profils de plus en plus variés, y compris des cadres et des personnes hautement qualifiées, ou encore des jeunes en début de parcours professionnel.

Quelques exemples de mesures adaptées aux évolutions du marché du travail

- **Come-back professionnel**

Cette mesure accompagne les personnes, plus généralement des femmes, souhaitant réintégrer le marché du travail après une pause éducative. Elle permet de valoriser les compétences acquises durant les parcours de vie et

d'actualiser son positionnement professionnel face aux réalités actuelles du marché du travail.

- Héviva  
Développée avec les acteurs du secteur socio-sanitaire, cette mesure répond aux besoins croissants des Etablissements médico-sociaux (EMS) en formant des personnes aux métiers de l'accompagnement et de l'intendance.
- CitizenDev  
Prévue entre le troisième et le quatrième trimestre 2026, cette nouvelle mesure permettra aux demandeuses et demandeurs d'emploi, principalement issus du secteur tertiaire, de renforcer leurs compétences numériques. Orienté en particulier sur l'utilisation des outils d'intelligence artificielle, ce programme vise à développer une valeur ajoutée spécifique dans des activités de services appelés à se transformer rapidement.
- Mesures d'accompagnement pour cadres et spécialistes  
Plusieurs dispositifs spécifiques accompagnent les transitions professionnelles des cadres, spécialistes et profils hautement qualifiés, souvent peu familiers des démarches de repositionnement sur le marché du travail.

### Un catalogue de mesures construit à partir des réalités du terrain

Le catalogue vaudois des mesures du marché du travail (MMT) compte actuellement 133 mesures, mises en œuvre avec le soutien de 65 organisateurs institutionnels, parapublics ou privés. En 2025, près de 27'000 demandeuses et demandeurs d'emploi inscrits auprès des ORP ont bénéficié d'au moins une mesure d'accompagnement, de formation ou de développement durant leur période de chômage.

Ce catalogue évolue en permanence afin de répondre aux besoins observés dans l'économie. La DGEM s'appuie notamment sur les retours du Service aux entreprises des ORP, en contact direct avec les recruteurs, sur ses échanges réguliers avec les associations faitières et les acteurs économiques, ainsi que sur les besoins que les conseillères et conseillers ORP peuvent détecter chaque jour auprès des personnes qu'ils accompagnent. Le constat de la DGEM est à cet égard de plus en plus flagrant :  
Le rythme des transformations du marché du travail dépasse aujourd'hui les catégories traditionnelles liées à l'âge ou au niveau de qualification et nécessite une individualisation des solutions proposées.

L'objectif est double : soutenir les trajectoires individuelles et répondre à l'évolution des compétences recherchées par les entreprises. Les mesures proposées couvrent un large éventail de besoins : compétences numériques et linguistiques, accompagnement professionnel, formations techniques ou reconversions ciblées.

### Sensibiliser à la recherche d'emploi avant même l'inscription au chômage

Le DEIEP et la DGEM souhaitent également renforcer l'information destinée aux personnes qui perdent leur emploi. Une campagne de sensibilisation sera lancée au quatrième trimestre 2026 afin de rappeler l'obligation légale d'effectuer des recherches d'emploi avant une inscription auprès d'un ORP.

Cette démarche vise à favoriser un retour rapide à l'emploi et à éviter des pénalités liées à des recherches insuffisantes avant l'ouverture du droit au chômage. Les personnes qui ne bénéficient pas de l'assurance chômage peuvent également

s'inscrire auprès des ORP afin de bénéficier des prestations de placement et de conseil.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 22 mai 2026

DEIEP, Isabelle Moret, conseillère d'Etat, [021 316 61 82](tel:0213166182)